

Aperçu des études menées par la section québécoise de l'Inventaire des terres du Canada

Marcel J. Belzile

Volume 17, numéro 41, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021121ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021121ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Belzile, M. J. (1973). Aperçu des études menées par la section québécoise de l'Inventaire des terres du Canada. *Cahiers de géographie du Québec*, 17(41), 331–338. <https://doi.org/10.7202/021121ar>

Résumé de l'article

C'est au cours de la conférence « les ressources et notre avenir » tenue en octobre 1961, que les gouvernements fédéral et provinciaux ont entrepris de procéder à l'inventaire des ressources renouvelables au Canada.

Des méthodes de travail basées sur les caractères biophysiques ont été mises au point dès 1964 afin d'obtenir des systèmes de classement uniformes pour tout le Canada, dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, de la récréation, de la faune ongulée et de la faune sauvage. En septembre 1969, la section québécoise de l'Inventaire des Terres du Canada publie un document intitulé « Les systèmes de classement des possibilités d'utilisation des sols », suivi, en juin 1971, de « La méthodologie du zonage des terres selon leurs potentiels », ouvrage élaboré à partir des cartes originales de potentiel. En mai 1972, paraît une carte d'analyse des terres de la région de l'Outaouais (sud-ouest du Québec) qu'accompagne un rapport d'analyse de la région, considérée comme région pilote.

La section québécoise de l'I.T.C. possède maintenant 3 257 cartes dont 662 cartes d'utilisation du sol, 440 cartes agricoles, 407 cartes forestières, 649 cartes de la récréation, 298 cartes de la faune ongulée, 550 cartes de la faune sauvage et 251 cartes de zonage.

NOTES

APERÇU DES ÉTUDES MENÉES PAR LA SECTION QUÉBÉCOISE DE L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA

Une recherche nécessaire

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'idée d'une planification et d'une utilisation plus rationnelle des ressources renouvelables commença à pénétrer les esprits. Les problèmes agricoles, forestiers et récréatifs sont en partie responsables de cette prise de conscience. Dans l'agriculture, la ferme familiale fait place de plus en plus à la ferme commerciale et la forêt, jadis inépuisable, est un domaine dont on perçoit maintenant les limites. D'autre part, le grand mouvement d'industrialisation et d'urbanisation pose le problème urgent de la récréation de plein air pour les citadins en quête de loisirs. Face à ces réalités diverses, et dans le but de corriger certaines erreurs du passé, les gouvernements sentirent la nécessité de procéder à un inventaire des ressources renouvelables au Canada. La première étape de ce travail d'ensemble fut élaborée au cours d'une conférence nationale sur « les ressources et notre avenir », conférence tenue à Montréal, en octobre 1961. C'est à partir des recommandations touchant les secteurs à l'étude que fut entrepris l'inventaire des terres du Canada. Cet inventaire s'attache à faire le relevé scientifique de l'utilisation actuelle du sol à travers le pays et à en déterminer l'utilisation future dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de la faune et de la récréation. Il s'agit donc de faire une étude du milieu afin de l'améliorer ou de proposer les meilleurs correctifs. Le programme de l'Inventaire des Terres du Canada fut élaboré et mis en œuvre conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Une méthode d'investigation

Des méthodes de travail basées sur des caractères bio-physiques ont été mises au point dès 1964 afin d'obtenir des systèmes de classement uniformes pour tout le Canada. Des spécialistes des différents gouvernements et des universités ont élaboré des systèmes de classement du potentiel des sols suivant les fins suivies par chaque ministère. Les rapports émis ont contribué à déterminer les systèmes de classement des sols uniformes pour tout le Canada, et dans lesquels toutes les superficies inventoriées reçoivent une cote qualitative propre à chaque secteur.

Système national de référence topographique

En 1964, il a été décidé d'employer le système national de référence cartographique pour la préparation des cartes. Le territoire canadien fut réparti en quadrilatères de 8 degrés de longitude et de 4 degrés de latitude. Ces quadrilatères numérotés furent divisés en 16 zones d'égale proportion méridienne, cotées de A à P à l'échelle de 1 : 250 000 (4 milles au pouce) et chacune de ces zones fut elle-même subdivisée en 16 sections numérotées, à l'échelle de 1 : 50 000. Ce système cartographique permet une référence facile, lors de la compilation, de l'accumulation et de l'analyse des renseignements recueillis. L'échelle du 1 : 50 000 convient à l'utilisation des données en vue de l'élaboration et de l'exécution d'un programme de planification régionale.

Les méthodes classiques de cartographie, de planimétrie, d'étude comparée des cartes et des tableaux statistiques n'étant pas appropriées à l'ampleur de l'inventaire des terres, la décision fut prise de recourir à la mécanocartographie. Ces cartes furent dressées à l'échelle du 1 : 50 000 et du 1 : 250 000.

Les cartes dressées à l'aide des données recueillies permettent une planification de l'utilisation optimale des ressources naturelles. La superposition des données obtenues dans les différents secteurs peut révéler que, pour une superficie donnée, l'agriculture n'est pas viable à cause de la nature du sol, que la forêt serait rentable à longue échéance mais que, par ailleurs, cette superficie possède un haut potentiel au point de vue récréatif et faunique moyennant certains travaux d'aménagement. Ainsi, l'utilisation d'un espace pour fins agricoles ne sera décidée qu'après référence aux possibilités de ce sol au point de vue de la forêt, de la récréation de plein air, de la faune.

Les rapports 1 & 2

En septembre 1969, la section québécoise de l'Inventaire des Terres du Canada publiait une étude sur « les systèmes de classement des possibilités d'utilisation des sols » ouvrage qui visait à traduire, synthétiser et à regrouper les divers systèmes de classification alors en usage.

C'est ainsi qu'on a élaboré des cartes des possibilités des terres pour chaque secteur, découpant le territoire en zones homogènes, dont la valeur relative était indiquée par une codification de 1 à 7. La classe 1 comprend les zones de première qualité et la classe 7, les zones de mauvaise qualité. En plus de donner des indications sur les possibilités générales des terres, ces inventaires, au moyen de symboles alphabétiques appelés sous-classes, donnent d'autres caractéristiques qui varient avec les différents secteurs. La section québécoise de l'I.T.C. possède maintenant 3 257 cartes à l'échelle du 1 : 50 000 imprimables sur papier ozalid. On retrouve de la sorte, 662 cartes d'utilisation du sol, 440 cartes agricoles, 407 cartes fores-

tières, 649 cartes de la récréation, 298 cartes de la faune ongulée, 550 cartes de la faune sauvage et 251 cartes de zonage.

Parue en juin 1971, *La Méthodologie du zonage des terres selon leurs potentiels* a été élaborée à partir des cartes originales de potentiel et permet de mieux comprendre les cartes synthèse qui constituent des regroupements en plusieurs catégories. Ces regroupements permettent d'avoir une image plus claire des ensembles à intégrer. Parmi toutes les opérations, le zonage agricole est le plus difficile à exécuter. En effet, ce travail implique une série d'interprétations et de consultations nécessaires à la délimitation de l'espace agricole. La préparation de la carte synthèse forestière est également laborieuse. Elle nécessite de nombreux calculs afin de répartir la forêt en de plus grands ensembles sans trahir la carte de base. Enfin, à l'étape de l'intégration, il faut modifier la carte synthèse des possibilités pour la récréation. La largeur des zones littorales, volontairement exagérée sur la carte originale, est ramenée à des proportions plus réalistes.

Sans remplacer les cartes originales de l'I.T.C., les cartes de zonage ont l'avantage de présenter en un même document les informations les plus utiles et de les rendre utilisables à l'échelle régionale. Elles permettent aussi de suggérer l'utilisation des terres qui paraît la mieux adaptée à leurs possibilités, compte tenu du contexte économique dans lequel s'inscrit l'évolution de leurs modes d'occupation.

Le zonage des terres selon leurs potentiels est avant tout le résultat d'une comparaison de données sur les possibilités physiques des terres. Il n'a pas été conçu comme un plan d'utilisation future des terres mais plutôt comme une sorte de guide. Il constitue un premier jalon dans les étapes de planification et de l'aménagement du territoire. Par conséquent, il devait être suivi d'études d'ordre bio-physique et socio-économique beaucoup plus précises.

Un projet pilote : l'Outaouais

Tel que convenu, la région de l'Outaouais, située au sud-ouest du Québec, fut désignée comme région pilote. Une carte intégrée des secteurs de l'agriculture, de la forêt, de la récréation et de la faune de cette région a été publiée en mai 1972. Cette première carte intégrée en couleurs, à l'échelle du 1 : 250 000, contient les informations de base nécessaires à la planification sectorielle et à la prise de décision relative à l'organisation de l'espace. En même temps, un rapport d'analyse d'utilisation des terres de la région de l'Outaouais accompagne la parution de la carte et constitue, en quelque sorte, une explication détaillée de celle-ci.

La carte intégrée ne présente pas les mêmes classements que ceux qui apparaissent sur les cartes sectorielles. Ainsi, la classification de 1 à 7, traduisant la valeur relative d'une zone, est ramenée à trois grandes catégories et se lit de la façon suivante :

<i>Secteur</i>	<i>Catégorie A</i>	<i>Catégorie B</i>	<i>Catégorie C</i>
Agriculture	Classe 1-2-3	Classe 4	Classe 5
Forêt	Classe 1-2-3	Classe 4	Classe 5
Récréation	Classe 1-2	Classe 3	Classe 4
Faune ongulée		Classe 2w et 3w	
Faune sauvagine		Classe 1-2-3-4	

Mentionnons enfin que les classes 6 et 7, en agriculture et en forêt, et les classes 5-6-7, en matière de récréation, n'ont pas été retenues.

Le rapport ainsi que la carte permettent d'apprécier les possibilités qu'offre la région de l'Outaouais en matière d'agriculture, de forêt, de récréation et de faune.

Cinq documents complémentaires

1 — Introduction de nouvelles espèces et de petits mammifères sportifs

Parallèlement aux études faites dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, de la récréation et de la faune de la région de l'Outaouais, la section québécoise de l'I.T.C. a conduit une étude portant sur les possibilités d'introduction de nouvelles espèces : le dindon sauvage, le faisan à collier, le lapin à queue blanche et la gélinotte huppée.

C'est ainsi que l'on a compilé tous les renseignements concernant l'aménagement, l'habitat, le couvert, les mœurs, la nourriture, la rencontre et la reproduction chez tous ces petits animaux. Cette étude s'insère dans un vaste projet de revalorisation des terres marginales ou des terres abandonnées de cette région. Tous les renseignements recueillis ont été inscrits sur fiches de manière à fournir une source de renseignements à la portée de la main. De plus, pour quatre des sept secteurs visités, les données météorologiques (pluie, neige, température) des dernières six années ont été étudiées et sont contenues dans le rapport.

Chacune des zones visitées a fait l'objet d'une description portant à la fois sur la culture, l'importance des terres abandonnées, le type de sol, les conditions climatiques, les couverts, la nourriture et les points d'eau. Les diverses zones décrites, les espèces ont été considérées à tour de rôle pour étudier leurs exigences, les principaux facteurs limitatifs, les possibilités ainsi que les conditions d'aménagement.

L'aménagement a été envisagé sous deux angles :

- a) aménagement théorique : descriptions des mesures à prendre en vue de l'implantation de l'espèce considérée.
- b) aménagement pratiques : mesures concrètes à prendre, compte tenu des conditions d'habitat des secteurs visités.

2 – *Plan d'aménagement des marécages pour la sauvagine, Rivière des Outaouais*

Le second document porte sur les canards. Peu de travaux concernant la sauvagine sur la rivière des Outaouais ont été réalisés jusqu'à ce jour. À vrai dire, il n'existait qu'un ouvrage, celui de M. W.T. Munro, exécuté entre 1962-64 lors de la construction du barrage Carillon. Or, il est certain qu'une telle construction modifie le milieu ; ainsi plusieurs baies furent élargies, résultat d'inondations. On a noté par la suite une augmentation sensible de la sauvagine sur l'Outaouais, suivie d'une baisse quelques années plus tard, soit entre 1967-68.

Un fait est certain : le potentiel de cette région est encore presque inconnu. L'étude entreprise par la section québécoise de l'Inventaire des Terres du Canada porte essentiellement sur les canards et les oies. Qu'en est-il des populations de canards ? Quel est l'état du milieu ? Les chasseurs sont-ils satisfaits ? Voilà autant de questions auxquelles le rapport sur la sauvagine a tenté de répondre.

Cette étude se propose donc d'établir un plan d'aménagement des grandes baies de l'Outaouais. On y retrouve une description des facteurs susceptibles d'influencer directement les populations de canards sauvages, une analyse du milieu, d'un relevé de la végétation ainsi qu'une série de techniques expliquant la marche à suivre pour en arriver aux aménagements proposés.

3 – *Étude de la Sauvagine. Sorel/Rigaud/Beauharnois*

En janvier 1973, le Service des inventaires publie un troisième document complémentaire intitulé « Étude de la Sauvagine (Sorel/Rigaud/Beauharnois) ». Comme les deux précédents, ce document, tiré à 1 500 exemplaires, relié et cartonné, présente une étude détaillée de la faune, en plus de fournir des photographies, des cartes et des tableaux de la végétation aquatique et terrestre. On y trouve un relevé des facteurs susceptibles d'influencer la nidification de la sauvagine et on y suggère, enfin, certaines méthodes d'aménagement.

Les sites soumis à l'observation sont les suivants :

Baie Saint-François

Île de Grâce et Île Lapierre

Île à l'Aigle

Battures du versant nord du Lac Saint-Pierre

Île de Carillon et îles avoisinantes

Baie Brazeau

Baie des Seigneurs

Canal de Beauharnois

Le rapport est, en outre, abondamment illustré ; on n'y compte pas moins de 130 photos et près d'une quinzaine de cartes.

4 – *Devis forêt : région de l'Outaouais*

Un volumineux rapport sur la mise en valeur de la forêt de la région de l'Outaouais contient toutes les données concernant les aires susceptibles d'être reboisées, leur localisation, leur tenure, la superficie à reboiser, les séries de sols et les essences susceptibles d'être plantées. Cette étude, qui n'a pas encore été publiée, accompagne une série de cartes qui, elle, est maintenant disponible.

Une première série de cartes, à l'échelle du 1 : 50 000, apporte des précisions sur les aires de reboisement, la tenure, la superficie et les essences. Par aires susceptibles d'être reboisées, les auteurs entendent les terres agricoles abandonnées, celles qui n'ont pas le potentiel requis pour être conservées à des fins agricoles, ainsi que des berges dénudées des cours d'eau et les zones de ravinement.

Une deuxième série de cartes rend compte de la forêt potentielle à l'intérieur des espaces zonés « forêt » sur la carte de zonage des terres selon leurs potentiels ; on y retrouve aussi le zonage pour les autres secteurs, tels l'agriculture, les zones urbaines, la récréation et la faune sauvagine. Enfin, les cartes décrivent les aires d'hivernement potentielles pour la faune ongulée, exprimées sous forme de trame.

5 – *Devis de mise en valeur des zones agricoles, forestières et récréatives de la région sud de Montréal*

Ce devis s'inscrit dans un cadre de mise en valeur des différentes ressources du territoire, et plus spécifiquement pour déterminer le schéma spatial du domaine agricole, forestier et récréatif. Des cartes, au 1 : 50 000, portent sur le reboisement, sur la localisation, la forêt actuelle et potentielle, la tenure et la superficie. En ce qui a trait à l'agriculture de la région sud de Montréal, le Service a dressé des cartes de drainage.

En récréation, la carte des équipements et des potentiels récréatifs est également disponible. Une étude, non publiée, portant sur les aspects de la récréation, sur les résidences secondaires et sur les possibilités d'aménagement, a également été produite.

Il appartient maintenant aux différents gouvernements de passer à l'action pratique. En effet, tous les documents publiés par la section québécoise de l'I.T.C. n'auront de valeur réelle que dans la mesure où la population, et plus particulièrement les dirigeants en place, sauront y puiser les renseignements nécessaires pour mener une action sur le milieu. Tel que mentionné précédemment, une bonne partie des cartes en noir et blanc et quelques cartes en couleurs sont également disponibles à l'échelle du 1 : 250 000 (carte en couleurs) et à l'échelle du 1 : 50 000 (carte en noir et blanc).

À une époque où l'on se préoccupe grandement de pollution, il est urgent de connaître les différents potentiels qu'offre le Québec avant qu'une

détérioration trop grande de nos ressources, conséquence d'une exploitation indue, soit rendue irréversible. Il ne faut pas croire que l'on modifie le milieu à la légère et nous en avons maintenant plus d'une preuve. Il ne faut pas voir, non plus, dans les études de potentiel fournies par la section québécoise de l'I.T.C., une panacée à tous les maux existant en matière d'écologie ; cependant, il est peut-être un fait inéluctable : les premières études ont porté fruit. Il ne reste plus maintenant qu'à affûter, selon l'expression de Edward T. Hall ¹, notre vision « proxémique », c'est-à-dire « cet ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique ».

RÉPERTOIRE CARTOGRAPHIQUE

Échelle 1:250 000

1. *Cartes en couleurs des possibilités des terres pour la faune-sauvagine.*

régions cartographiées:	Sherbrooke	Chicoutimi
	Québec	Cap-Chat
	Baie-Saint-Paul	Port-Meunier
	Edmunston	Ottawa
	Cambelton	Montréal
	Gaspé	Trois-Rivières
	Matane	Mont-Laurier
	Rimouski	Deep-River
		Grand Lake Victoria

2. *Cartes en couleurs des possibilités des terres pour l'agriculture.*

régions cartographiées :	Îles de la Madeleine	Port-Meunier
	Gaspé	Pembroke
	Matane	Ottawa
	Chicoutimi	Rivière Mistassini Sud
	Montréal	Mont-Laurier
		Rivière-du-Loup
		Baie-Comeau

3. *Cartes en couleurs des possibilités des terres pour la récréation.*

régions cartographiées: Gaspé, Matapédia, Chicoutimi

4. *Carte en couleurs d'analyse des possibilités des sols.*

région cartographiée : L'Outaouais

À venir : carte des possibilités des terres pour la forêt et carte des possibilités des terres pour la faune-ongulée.

Échelle 1:50 000

5. *Territoire cartographié en entier pour les secteurs suivants :*

- 5.1. Carte de l'utilisation actuelle des terres.
- 5.2. Carte du classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole.
- 5.3. Carte du classement des terres selon leurs possibilités d'utilisation récréative.
- 5.4. Carte des possibilités des terres pour la faune-sauvagine.

6. *Territoire partiellement cartographié pour les secteurs suivants :*

- 6.1. Carte des possibilités des terres pour la faune-ongulée : La province moins la région de Québec.

¹ HALL, Edward T. (1971) *La Dimension Cachée*. Paris, Le Seuil, p. 13.

- 6.2. Carte du classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation forestière : La province moins les régions du Nord-Ouest Québécois et de Sept-Îles.
- 6.3. Carte sur la pêche sportive: Le Bas du Fleuve et le sud de Montréal.
- 6.4. Carte du potentiel et équipements récréatifs : Les régions de Montréal et de l'Outaouais complétées.
- 6.5. Carte du reboisement: une partie de l'Outaouais.
- 6.6 Carte intégrée, recouvrant les secteurs agricole, forestier, récréatif et faunique ; régions cartographiées :

Outaouais
Montréal
Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine
Lac-Saint-Jean
Estrie
Québec (à venir)

Marcel-J. BELZILE

*Service des études et inventaires bio-physiques
Office de Planification et de Développement,
Gouvernement du Québec*

RÉSUMÉ

Aperçu des études menées par la section québécoise de l'inventaire des terres du Canada

C'est au cours de la conférence « les ressources et notre avenir » tenue en octobre 1961, que les gouvernements fédéral et provinciaux ont entrepris de procéder à l'inventaire des ressources renouvelables au Canada.

Des méthodes de travail basées sur les caractères bio-physiques ont été mises au point dès 1964 afin d'obtenir des systèmes de classement uniformes pour tout le Canada, dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, de la récréation, de la faune ongulée et de la faune sauvage. En septembre 1969, la section québécoise de l'Inventaire des Terres du Canada publie un document intitulé « Les systèmes de classement des possibilités d'utilisation des sols », suivi, en juin 1971, de « La méthodologie du zonage des terres selon leurs potentiels », ouvrage élaboré à partir des cartes originales de potentiel. En mai 1972, paraît une carte d'analyse des terres de la région de l'Outaouais (sud-ouest du Québec) qu'accompagne un rapport d'analyse de la région, considéré comme région pilote.

La section québécoise de l'I.T.C. possède maintenant 3 257 cartes dont 662 cartes d'utilisation du sol, 440 cartes agricoles, 407 cartes forestières, 649 cartes de la récréation, 298 cartes de la faune ongulée, 550 cartes de la faune sauvage et 251 cartes de zonage.